Assemblée Générale de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel Lundi 7 juin 2021

Etaient présents: Mesdames et Messieurs: COULANJON J., DOUSSET B., DUBREUIL A., CHEMINET JL., CHARRET T., DESMARETZ J., ABRANOWITCH S., MARCHAND P., PENAUD JP., TABOURET V., CHABROL JE., DEFFONTIS S., BOURICAT G., NAQUET C., DUNEAUD JL., VERMEZ N., DESAGES H., LAMOTTE JM., DUCHIER C., ROLIN S., LAMY R., ANTONIOTTI L., JACQUOT C., PETIT E., PALLIOT JM. Délégués excusés: MANGERET C. (pouvoir JL CHEMINET), LECLERC C., DAUGERON D., MORANNE L. (pouvoir à N. VERMEZ), DUMONTET B.,

L'ordre du jour était le suivant :

- ✓ Achat d'un tracteur pour le Service Environnement Avis de la Commission d'Appel d'Offres
- ✓ Tourisme : renouvellement de la convention de partenariat avec l'Office de Tourisme Intercommunautaire de la Vallée du Cœur de France concernant les publications touristiques
- ✓ Portage de repas à domicile : renouvellement de la consultation pour la fourniture des repas
- ✓ Savonnerie Huriel: nouvelle estimation du projet
- ✓ Point sur les travaux aux bâtiments communautaires
- ✓ Contrat Territorial Cher Montluçonnais : proposition d'accompagnement à la démarche par le SIVOM d'Eau Rive Gauche du Cher
- ✓ Maison de Santé d'Huriel : point juridique
- ✓ Contrat de Territoire avec le Département
- ✓ GIE de Chambérat : décision sur le renouvellement du bail
- ✓ Hôtel d'Entreprises de La Chapelaude : location des 3 ateliers à Monsieur K. CARDONEL
- ✓ Marchés semi nocturnes à Huriel : mise en place d'un budget pour les animations
- ✓ Poursuite du contrat de location du photocopieur
- ✓ Vaccination : point sur le dispositif

Achat d'un tracteur pour le Service Environnement – Avis de la Commission d'Appel d'Offres

Lors du vote du budget 2121, le remplacement d'un des tracteurs du Service Environnement a fait l'objet d'une inscription budgétaire de 94 800 € TTC (pour l'ensemble du programme) comportant une subvention du Département de 50 % dans le cadre du Contrat de Territoire.

Compte tenu du coût de l'opération supérieur à 40 000 €, cet achat entre dans le champ des marchés à procédure adaptée et doit faire l'objet d'une consultation sur un Profil d'Acheteur. Un cahier des charges très précis a été défini par la Commission Environnement et la consultation a été lancée le 21 mai 2021.

Les réponses devaient intervenir avant le 5 juin à 17 h 00. Elles ont été examinées par la Commission d'Appel d'Offres qui s'est tenue le 7 juin à 11 h 30.

Les résultats de la consultation sont les suivants :

- 7 offres ont été faites :
 - o 1 ne répondait pas au cahier des charges
 - o 3 étaient au dessus du budget de 70 000 €
 - o 1 se situait à 70 000 €

2 offres répondaient strictement au budget et au cahier des charges :

• Entreprise VACHER:

- Prix 65 800 €

Reprise du matériel : 15 500 €
Délai de livraison : 5 mois

Entreprise MICARD :

- 2 offres de prix (64 000 € /68 000 €) - Reprise du matériel : 15 000 €

- Délai de livraison : 3 mois

La Commission d'Appels d'Offres propose de retenir l'offre de l'entreprise MICARD qui comporte dans ses qualités techniques une transmission continue.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, décide à l'unanimité moins une abstention de suivre l'avis de la Commission d'Appel d'Offres et de valider la proposition de l'entreprise MICARD avec l'option « transmission continue » à 68 000 € HT. Il accepte par ailleurs la reprise de l'ancien tracteur pour un montant de 15 000 € net.

<u>Tourisme - Renouvellement de la convention de partenariat avec L'Office de Tourisme</u> <u>Intercommunautaire de la Vallée du Cœur de France concernant les publications touristiques</u>

La Communauté de Communes n'a pas adhéré à l'Office de Tourisme Intercommunautaire mis en place par le PETR mais a souhaité être associée aux publications réalisées par la structure afin de maintenir une communication cohérente sur le bassin Montluçonnais. L'OTI propose donc la signature d'une convention au titre de l'année 2021 qui concerne l'édition de la brochure promotionnelle « Grandeur Nature ».

La Communauté de Communes dispose de 2 pages sur les 32 du magazine sous la bannière commune de la destination « Vallée du Cœur de France ».

L'OTI s'engage à fournir 300 exemplaires du magazine « Grandeur Nature »

- Durée de la convention : 1 an
- Coût de la participation de la Com.Com : 1 118,14 €

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'autoriser le Président à signer cette convention avec l'OTI et accepte le montant de la participation à 1 118,14 €.

Portage de repas à domicile : renouvellement de la consultation pour la fourniture des repas

Tous les 3 ans, la Communauté de Communes relance une consultation pour la fourniture des repas à domicile des personnes âgées. Le dernier marché date de juillet 2017, soit une durée de 4 ans (en raison du confinement, cela n'a pas été fait en 2020).

Aujourd'hui, le titulaire du marché est la société STB qui donne satisfaction même si on constate quelques rigidités dans le fonctionnement au niveau notamment des horaires de récupération des repas (ex : le lundi à 17 h 00 ce qui débouche sur une tournée qui se termine à plus de 20 h 00).

Compte tenu du coût annuel d'achat des repas supérieur à 40 000 €, une consultation a été lancée sur un Profil d'Acheteur. Les offres doivent être présentées avant le mercredi 16 juin à 17 h 00.

Aujourd'hui, on constate une réserve de la part de la société STB pour répondre à cette nouvelle consultation eu égard à notre mode de fonctionnement qui implique la préparation des repas pour 2 ou 3 jours.

Le Conseil Communautaire valide donc le projet de rencontre entre les membres de la Commission des Affaires Sociales et le directeur de la société STB pour effectuer un bilan du fonctionnement actuel.

Travaux de réhabilitation des locaux de la Grange à Huriel pour accueillir la Savonnerie

Le permis de construire a été déposé le 11 mai 2021 et l'architecte prépare actuellement le dossier d'appel d'offres.

Le bureau d'étude « fluide et économie du bâtiment » vient d'annoncer une importante augmentation du coût des travaux notamment sur les postes « chauffage et menuiseries » ainsi que des plus-values non envisagées initialement.

| Travaux Savonnerie | | |
|--------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| | 1ère estimation | 2ème estimation |
| Gros œuvre | 24 000,00 € | 25 000,00 € |
| Charpente bois | 10 000,00 € | 14 500,00 € |
| Couverture-zinguerie | 8 000,00 € | 7 500,00 € |
| Menuiseries intérieures et extérieures | 29 000,00 € | 64 000,00 € |
| Plus value plafond bois pour espace vente et mezzanine | | 18 000,00 € |
| Plâtrerie-peinture | 33 000,00 € | 27 000,00€ |
| Carrelage-Faience | 7 000,00 € | 6 000,00€ |
| Soi souple | 2 000,00 € | |
| Electricité | 15 000,00 € | 16 000,00 € |
| Chauffage climatisation | | 29 500,00€ |
| Plomberie-VMC | 15 000,00 € | |
| Façade | | 19 000,00 € |
| Plue value façade sur rue et pignon Est | | 15 000,00 € |
| Plue value poële | | 4 000,00 € |
| Total | 143 000,00 € | 245 500,00 € |
| Total sans plus values | 143 000,00 € | 208 500,00 € |

Le Conseil Communautaire désapprouve totalement cette augmentation excessive. Une rencontre sera organisée prochainement avec l'architecte et la future locataire afin de revoir l'économie globale du projet et retirer toutes les dépenses inutiles.

Point sur les travaux des bâtiments communautaires

Nous avons inscrit dans le Contrat de Territoire signé avec le Département un programme de rénovation des bâtiments communautaires à hauteur de 84 075,50 € avec une subvention de 50 %.

- Sont déjà engagés :
 - Isolation extérieure de la Maison France Services
 - Porte d'entrée du siège de la Communauté de Communes
 - Rénovation de la toiture de l'appentis du gîte de Saint Rémi à Saint Sauvier
- Deux autres projets sont en cours :
 - Réfection de la façade du PIT : Monsieur LAMY explique que des devis sont en cours
 - Travaux d'isolation dans la maison de Viplaix : après une visite des lieux avec 2 entreprises, il semble que cette maison ait bénéficié d'une bonne isolation. Seule une partie située au dessus de la porte d'entrée pourrait avoir un complément d'isolation.

Par ailleurs, des réparations ont été engagées sur la zinguerie du bâtiment de l'Espace Mosaïque car sa défectuosité était à l'origine de fuites dans les plafonds.

<u>Contrat Territorial Cher Montluçonnais - Proposition d'accompagnement à la démarche par le SIVOM</u> Rive Gauche du Cher

Le SIVOM propose la signature d'une convention par laquelle serait actée la mise à disposition d'un de leur agent pour participer aux différentes réunions et nous faire profiter de leur expertise.

Les termes de la convention précise :

- La communauté de Communes pourra se faire accompagner à titre d'avis par le personnel compétent du SIVOM de la Rive Gauche du Cher dans le cadre des étapes de mises en place du contrat de territoire.
- Il sera ainsi possible de prévoir la présence du personnel du SIVOM aux réunions de travail ou de pilotage :
 - o de prévoir des réunions de travail ou échanges spécifiques internes au territoire de la ComCom.
 - o de solliciter des avis techniques, financiers, dans le cadre du contrat de territoire et des documents/réunions et afin d'éclairer si besoin la position de l'intercommunalité.

Le Conseil Communautaire autorise à l'unanimité le Président à signer cette convention qui permettra de bénéficier des conseils du SIVOM qui interviendra en tant que consultant sur des aspects très techniques.

Maisons de Santé - Point juridique

Les crédits-baux avec les kinésithérapeutes et les médecins ont été signés le vendredi 28 mai 2021 avec un effet rétroactif au 1^{er} novembre 2020 pour les médecins et au 1^{er} décembre 2020 pour les kinésithérapeutes.

Monsieur A. DUBREUIL signale à nouveau que, s'agissant de la Maison de Santé de La Chapelaude, les travaux de rénovation de la façade n'ont jamais été réalisés malgré le courrier recommandé adressé à l'entreprise Giraud. Une nouvelle lettre recommandée sera rédigée avant l'engagement de poursuites.

Contrat de Territoire avec le Département

Le Contrat de Territoire signé avec le Département pour la période 2017/2020 n'est toujours pas totalement engagé en raison de l'action liée à la Baignade Biologique (attente de l'appel d'offres définitif).

Un point des actions est proposé:

| Total contrat | 2 712 777,44 € | 576 068,00 € | |
|--------------------------------------|----------------|-----------------|-----------------------------|
| Animation | 94 400,00 € | 47 200,00 € | soldé |
| Sous total investissement | | | |
| Matériel Service Environnement | 110 000,00 € | 55 000,00 € | sera engagé dans la semaine |
| Extension ZAC Huriel | 59 904,00 € | | en cours d'engagement |
| Projet de création piste cycle | 16 000,00 € | | en cours de paiement |
| Valorisation GRP Maitres Sonneurs | 7 654,16 € | 2 296,25 € | en cours de paiement |
| Rénovation bâtiments communautaires | 84 064,00 € | 42 037,75 € | engagé pour partie |
| Mise aux normes locaux GIE | 18 200,00 € | 7 553,00 € | soldé |
| Matériel Mutualisé | 65 000,00 € | 29 250,00 € | soldé |
| Maison de Santé Hurlel | 1 051 985,28 € | 17 000,00 € | en cours de paiement |
| Création d'une savonnerie | 166 300,00 € | 83 150,00 € | engagé |
| Aire de jeux Ecogite Mesples | 17 230,00 € | 10 000,00 € | soldé |
| Baignade biologique Treignat | 1 022 040,00 € | 246 229,00 € | pas engagé |
| Contrat de territoire 2017-2020 | coût HT | Sub Département | Avancement du dossier |

Une nouvelle enveloppe de 462 560 € est d'ores et déjà réservée par le Conseil Départemental pour développer une nouveau Contrat de Territoire.

Le Président propose de désigner une commission qui travaillera sur les projets afin de disposer d'un programme d'ici à la fin de l'année 2021. Participeront à cette commission :

- Madame N. VERMEZ
- Monsieur S. ABRANOWITCH
- Monsieur R. LAMY
- Monsieur G. BOURRICAT
- Monsieur JP PENAUD
- Monsieur A. DUBREUIL
- Monsieur L. ANTONIOTTI
- Madame S. ROLIN
- Monsieur C. JACOUOT
- Elle sera présidée par le Président Monsieur JE CHABROL

GIE des Eleveurs de Chamberat - Décision sur le renouvellement du bail

Le GIE est locataire d'un atelier construit par la Communauté de Communes et loué au moyen d'un créditbail qui arrive à expiration le 30 juin 2021 après avoir bénéficié d'un avenant de 3 ans.

Les membres du GIE viennent de faire savoir qu'ils ne souhaitaient pas lever l'option d'achat comportant une valeur résiduelle de 15 000 € et préféraient bénéficier d'un bail classique car ils redoutent de devoir faire face à l'avenir à des charges de travaux importantes qu'ils ne pourront pas assumer financièrement.

Dans l'avenir, il pourrait effectivement y avoir une mise aux normes de certains matériels comme un évaporateur et un compresseur dont le coût serait de l'ordre de 19 270 € HT.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu et considérant qu'il s'agit d'une entreprise qu'il convient de soutenir, décide d'accepter la signature d'un bail commercial et de maintenir le prix du loyer à 500 € HT par mois.

Hôtel d'Entreprises de La Chapelaude - Location des 3 ateliers à Monsieur K. CARDONEL

Lors de la précédente Assemblée Générale, le Conseil Communautaire a débattu du montant du loyer pour la location des 3 ateliers de l'Hôtel d'Entreprises par l'entreprise CARDONEL comme suite au départ de l'entreprise APIRUCHE. Une proposition lui a donc été faite à hauteur de 1 200 € HT par mois.

Monsieur K. CARDONEL, qui loue également un terrain sur la ZAC au tarif de 100 € HT par mois, demande que la location de ce terrain soit comprise dans les 1 200 € sachant qu'il va se rendre propriétaire de cette parcelle dans l'année.

Le Conseil Communautaire accepte ce principe à la condition que Monsieur K. CARDONEL s'engage réellement à faire l'acquisition de la parcelle avant le 31 décembre 2021.

Un notaire sera consulté afin de déterminer le traitement juridique des différents baux dont bénéficie Monsieur K. CARDONEL dans les locaux de l'Hôtel d'Entreprises.

Marchés semi-nocturnes à Huriel

Dans le cadre du Village d'art d'Huriel, des marchés seront organisés pendant toute la saison estivale place de la Toque le vendredi de 17 h 00 à 21 h 00. En moyenne, entre 12 et 15 producteurs et artisans d'art participeront à ces marchés.

Le premier marché a eu lieu le vendredi 3 juin, 14 producteurs et artisans étaient présents. Malgré une météo peu favorable, les producteurs ont considéré cette première édition très encourageante. Cette initiative nécessite néanmoins de bénéficier d'un soutien en terme de communication et d'animation.

Le Conseil Communautaire, après un vote avec 23 voix pour, une voix contre et une abstention, décide d'attribuer un budget de 4 000 € pour la saison 2021 à cette opération.

Poursuite du contrat de location du photocopieur

Le contrat de location du photocopieur arrive à échéance. Le coût mensuel du nouveau contrat est de 126,34 € au lieu de 126,22 € avec du matériel neuf.

Le Conseil Communautaire valide à l'unanimité la signature du nouveau contrat.

Parc photovoltaïque de Quinssaines - Avis du Conseil Communautaire

Le Président explique que l'avis de la Communauté de Communes est sollicité pour la création de ce parc qui jouxte la commune de Saint Martinien. Il rappelle que la Communauté d'Agglomération Montluçonnaise a pris un moratoire dans lequel elle précise qu'elle gèle tout avis sur ces projets.

Le Conseil Communautaire décide donc en conséquence de ne pas se prononcer sur ce projet en cohérence avec la décision prise par la Communauté d'Agglomération Montluçonnaise.

Vaccination

Monsieur A. DUBREUIL effectue un bilan du dispositif « vaccination » mis en place sur le territoire.

Les doses suivantes ont été administrées :

- semaine 16: 142 doses
- semaine 17 : 149 doses
- semaine 18 : 146 doses
- semaine 19 : 148 doses
- semaine 20 : 168 doses
- semaine 21: 203 doses
- semaine 22 : 162 doses

Au total, 1 118 doses ont été administrées.

Il précise que les antennes de vaccination de La Chapelaude et d'Huriel interrompront leur activité le 8 juillet en raison de la période de congé et que les personnes seront redirigées vers le centre de vaccination d'Athanor à Montluçon.

Questions diverses

✓ Demande de subvention de Monsieur CASSIER

Le Conseil Communautaire avait attribué une subvention de 3 797 € à Monsieur CASSIER pour l'installation de sa pizzeria rue de la République à Huriel.

Aujourd'hui, le montant éligible des travaux a été revu à la baisse et la participation de la Communauté de Communes sera finalement de 2 427 € au lieu de 3 797 €.

Le Conseil Communautaire prend acte de cette modification et accepte de modifier sa délibération en conséquence.

✓ Rencontre avec le directeur départemental des finances publiques du 19 mai 2021

Celui-ci a informé de la nomination d'une conseillère aux décideurs locaux, Madame Isabelle DARBY, qui interviendra prochainement sur notre territoire les jeudis matin.

Par ailleurs, il a fait part du changement de comptabilité et du passage à la M57 au 1^{er} janvier 2024 au lieu de la M14 et propose que la Communauté de Communes anticipe dès cette année ce changement afin d'éviter une rupture brutale en 2024.

✓ Panneaux de signalétique

Une demande est faite concernant l'ajout de petits panneaux de signalétique dans les communes (pour les hébergements notamment).

Un recensement devra être fait par la commission « Travaux », chiffré et proposé ensuite au Conseil Communautaire.

✓ Jumelage du Mali

Monsieur A. DUBREUIL souhaite savoir si le jumelage avec le Mali est toujours en cours et si la ligne de subvention a été maintenue.

Le Président propose qu'un point sur les actions menées dans ce cadre soit fait lors de la prochaine Assemblée Générale.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée. La prochaine Assemblée Générale est fixée au lundi 5 juillet 2021.